



LE
P'TIT DOC'
www.saintdomineuc.fr

ST-DOMINEUC

BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC

Pharmacie de garde

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, les dimanches et jours fériés, appeler le 32.37.



Messes – Presbytère : 02.99.45.21.21

Samedi 13 juin	18 h 30	Tréverien
Dimanche 14 juin	10 h 30	Pleugueneuc
Samedi 20 juin	18 h 30	St-Thual
Dimanche 21 juin	10 h 30	Pleugueneuc
Samedi 27 juin	18 h 30	Plesder
Dimanche 28 juin	10 h 30	Pleugueneuc

dans le respect des règles sanitaires

parties, styles de jeux, questions, ambiance, courses, stratégie, coopération...).

Ils apporteront également un panel de jeux supplémentaires, si vous n'avez pas eu le temps de leur envoyer un courriel.

Conditions pour louer des jeux au Bois des Ludes :

- adhésion annuelle familiale : 17 € (de date à date),
- chèque de caution à fournir à l'adhésion : 120 €, pour éviter les problèmes de retours de jeux (chèque non encaissé),
- location : 1 € par jeu pour un mois ou carte de prêt 10 € pour 11 locations ou carte de prêt 25 € pour 36 locations (pas de durée de validité sur les cartes de prêt).

INFORMATIONS MAIRIE

Mairie

17 rue Nationale – Tél. : 02.99.45.21.06
saint.domineuc@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi, le matin de 8 h 45 à 12 h 30
- Le mercredi et le vendredi après-midi de 15 h 30 à 17 h 30
- Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30

La poste de St-Domineuc – Horaires d'été

Du 29 juin au 5 septembre 2020, la poste de St-Domineuc sera ouverte de 9 heures à 12 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis (fermée les mercredis et samedis).

Bibliothèque

Liv'ado, le club de lecture ados se retrouvera le **vendredi 26 juin 2020 à 18 h 30** dans la cour de la bibliothèque pour parler lectures, cinéma... et pour préparer la venue d'un auteur en décembre 2020 ! N'hésitez pas à nous rejoindre. À partir de 12 ans.



La ludothèque Au bois des Ludes revient à la bibliothèque le **mercredi 17 juin 2020**, entre 16 h 00 et 17 h 30. P'tite Ludo proposée en partenariat avec le sivu Anim'6.

Le principe : vous pourrez rapporter vos jeux et/ou en reprendre de nouveaux, comme avant le confinement.

La logistique : vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : auboisdesludes3522@gmail.com au plus tard **mardi 16 juin 2020** avec votre nom et les jeux que vous souhaitez emprunter :

- soit vous avez une demande précise de jeux,
- soit vous leur laissez libre choix avec quelques critères (nombre de joueurs, âge des joueurs, durée moyenne des

Recensement des concessions dans le cimetière

Toutes les sépultures du cimetière doivent être identifiées. Cette procédure est gratuite. Merci de vous présenter à la mairie et de fournir l'emplacement exact de votre concession : **carré – allée – n° de tombe**, ainsi que les noms des personnes qui y sont inhumées.

Inscription à la cantine - Année scolaire 2020-2021



La **fiche de pré-inscription** distribuée par les écoles est à retourner complétée (une par enfant) soit à l'enseignant, soit dans la boîte à lettres de la mairie. Pour l'inscription des nouveaux élèves, vous pouvez vous procurer la feuille soit auprès du directeur, soit à la mairie.

Tous les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) sur le **portail e-enfance** via le lien <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/> disponible sur le site internet de la commune www.saintdomineuc.fr, onglet *Education et jeunesse*. L'application nécessite l'utilisation du navigateur Mozilla firefox (téléchargement gratuit).

- Pour les **premières demandes**, un code d'accès (identifiant) doit être demandé à la mairie. Ensuite les familles complètent toutes les mentions nécessaires à l'inscription des enfants : nom des parents, adresse, téléphone(s), courriel, coordonnées bancaires, réservation des repas...
- Pour les **renouvellements**, les familles doivent mettre à jour leurs données personnelles dans les comptes "famille" et "enfants".
- Pour **tous**, les familles doivent compléter l'agenda de réservation des repas dès l'ouverture du calendrier 2020-2021 vers la mi-juillet.

Rappel : durant l'année scolaire, les familles dont les enfants ne déjeunent pas de façon régulière à la cantine pourront inscrire leur(s) enfant(s) sur le portail, au plus tard chaque jeudi matin avant 9 h 00 pour toute la semaine suivante.

Menus de la cantine scolaire du 15 au 19 juin 2020



Restaurant scolaire : 02 99 45 37 87

1^{er} service : 12 h 00 – 12 h 45

2^e service : 12 h 55 – 13 h 40

Lundi 15 juin

Céleri saucisson
Agneau à l'orientale
Semoule de couscous AB
Crème au chocolat

Lundi 22 juin

Salade bio et mozzarella
Steak haché de veau
Carottes aux pruneaux AB
Génoise aux œufs
et crème anglaise

Mardi 16 juin

Salade de tomates aux fines herbes AB pl
Omelette ciboulette AB
Haricots verts AB
Fromage à la coupe
Cake aux pépites

Mardi 23 juin

Saucisson à l'ail
Filet de dinde aux champignons pl
Pommes de terre persillées pl
Fromage blanc sucré

Jeudi 18 juin

Piémontaise
Filet de poisson pané sauce tomate
Riz pilaf
Fruit frais AB

Jeudi 25 juin

Betteraves râpées AB
Chili végétarien
Riz AB
Fromage à la coupe
Compote de fruits frais AB

Vendredi 19 juin

Concombres bulgares AB
Saucisse grillée pl
Petits pois aux lardons AB
Far breton AB

Vendredi 26 juin

Parmentière et ciboulette
Pièce de poisson frais
sauce aux fruits de mer
Jardinière de légumes AB
Fruit frais AB

Fait maison

AB : agriculture biologique

pl : producteurs locaux

Urbanisme

En vertu de l'article L 480-4 du code de l'urbanisme, le fait d'exécuter tous types de travaux sans autorisation de la commune (y compris clôture, ravalement, changement des ouvertures, abri de jardin...) peut être puni d'une amende minimum de 1 200 €. Tous les formulaires de demande sont disponibles à la mairie : permis de construire et déclarations de travaux.

Lutte contre le bruit – Arrêté municipal

"Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne peuvent être effectués sur le territoire de la commune que dans les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 20 h 00,
- le samedi de 10 h 00 à 20 h 00,
- les dimanches et jours fériés : interdit.



Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur." Arrêté municipal n° 2018-46 du 14 juin 2018.

Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts, ménagers et professionnels issus de la coupe ou de la taille de végétaux, est interdit toute l'année en Ille-et-Vilaine (arrêté préfectoral du 20 avril 2015), afin de préserver la qualité de l'air et d'éviter tout départ d'incendie. De même, tout feu est interdit à moins de 200 m des forêts et des landes.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) qui atteignent l'âge de seize ans sont tenus de se présenter à la mairie dans le mois qui précède leur anniversaire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Formalité obligatoire pour passer tout examen scolaire ou le permis de conduire.

Jardins familiaux



À la disposition des personnes intéressées : deux parcelles de 100 et 150 m². Jardins situés à côté du terrain multisports. S'adresser à la mairie.

Cartes d'identité, passeports

Les démarches sont à effectuer (au plus près) à la mairie de Tinténiac ou de Combourg. Sur rendez-vous uniquement.

ASSOCIATIONS & DIVERS

Prochaine collecte des sacs jaunes : jeudi 25 juin 2020

Café-tricot

Cette période de confinement inédite étant enfin terminée, nos cafés-tricot du mardi peuvent enfin reprendre, dans le respect des gestes de protection barrière. Venez donc nous rejoindre avec vos ouvrages quels qu'ils soient (tricot, crochet, broderie, etc.) tous les mardis de 14 h 00 à 16 h 00 au bar La 137. Vous y passerez un moment convivial et rencontrerez des personnes qui, comme vous, aiment le tricot. N'hésitez pas à appeler Nelly pour plus de renseignements au 06.62.46.97.11.



L'association **DOCMAE'LIENS** organise
son premier

REPAIR CAFE

Venez nombreux le Samedi 20 juin, de 10H à 12H au café « la 137 » afin de voir si l'on peut donner une seconde vie à vos appareils en panne, avec juste la contrepartie d'une consommation.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

À vendre bois de chauffage : chêne, Châtaignier, 59 euros le stère coupé en un mètre. Contact : 06.16.06.20.90.

Publication : mairie de St-Domineuc
Site internet : www.saintdomineuc.fr
Courriel : saint.domineuc@wanadoo.fr

Tél. : 02 99 45 21 06
Fax : 02 99 45 26 86